

Chères adhérentes, chers adhérents,

Les vœux traditionnels prennent cette année une forme singulière et ne répondent pas au rituel établi en la circonstance, alors que plane l'éventualité d'un nouveau confinement. Mon premier souhait, c'est que cette lettre vous trouve, toutes et tous, en bonne santé. Mon second souhait, c'est qu'il en soit ainsi tout au long de cette nouvelle année. A ces deux souhaits, j'ajouterai ceux de joies, petites et grandes, en famille ou entre ami(e)s et ceux de réussite dans vos entreprises.

Malgré les circonstances et les imprévus de l'année passée, notre association « *Béarn Adour Pyrénées, nos chemins pour l'Europe* », n'a pas levé le pied, bien au contraire. Les réunions qui n'ont pu se tenir dans les locaux de la CCI, se sont faites par visioconférence et nous avons pu, fort heureusement, tenir, après deux reports, notre Assemblée Générale au Parc des Expositions, le 29 septembre dernier. Tout au long de l'année, notre association a été très active auprès des élu(e)s politiques, des responsables économiques, des milieux socioprofessionnels et bien sûr du grand public.

- ❑ Les études sur l'échangeur de Berlanne se poursuivent et la décision attendue ne cesse de prendre du retard. Nous avons établi un contact très intéressant avec le « Collectif des Riverains de la A64 » qui lui-même a analysé les avantages et inconvénients des deux options en concurrence. Comme nous, il conclut que l'option d'un échangeur au nord de l'A64 (sur le territoire de Morlaàs) est préférable à celle d'un échangeur au sud de l'A64 (sur le territoire de Pau). Cette conclusion ne peut qu'être renforcée si le projet d'installation d'Amazon sur la Z.A. de Berlanne se concrétise.
- ❑ Comme indiqué dans notre lettre l'an dernier, notre avis n'a pas été retenu. Dans le PLUi adopté en décembre 2019 par la Communauté d'Agglomération Pau-Béarn-Pyrénées (CAPBP) ne figure pas la bande de 300 m réservée pour une durée de dix ans par une délibération du Conseil général de juin 2011 pour la future route directe entre Lescar et Oloron. Après relance, nous avons obtenu, en juin dernier, une réponse de M. le Préfet justifiant cette non prise en compte. Nous poursuivons néanmoins notre action et militons pour que cette réserve foncière soit prorogée au-delà du 30 juin 2021. Il en va de l'avenir du bassin d'emploi d'Oloron et de la vallée d'Aspe. C'est également indispensable pour désengorger la sortie sud de Pau par la RN 134.
- ❑ C'est pourquoi nous avons constitué un dossier complet sur le projet de route directe entre Lescar et Oloron, dossier assorti d'un questionnaire. Vous avez reçu ce dossier et le questionnaire en décembre dernier. Ces documents ont également été envoyés à une centaine d'élu(e)s, à 40 fonctionnaires, à une cinquantaine d'entreprises de toutes tailles, à la presse locale et à des personnalités. A ce jour nous avons reçu plus de 120 réponses dont plusieurs d'entreprises, grandes et petites et seulement 8 négatives. Mais le silence de nos élu(e)s traduit certainement leur prudence à l'approche des élections cantonales et régionales. Nous allons néanmoins poursuivre cette campagne et vous encourageons, si vous ne l'avez pas fait, à répondre au questionnaire qui se trouve en ligne sur le site de BAP.
- ❑ Nous avons également apporté notre contribution lors de l'enquête publique sur le plan décennal de déplacement urbain (PDU) dans la CAPBP. Nous regrettons que ce PDU ressemble tant au précédent, sans en faire le bilan, et soit si déséquilibré, négligeant ce qui constitue encore la grande majorité des déplacements urbains, ceux en automobile (soit 85 à 90% du total). Et nous proposons que soient mis en place des indicateurs quantitatifs pour bien apprécier la situation et son évolution.

- ❑ Nous avons finalisé et diffusé notre étude sur le potentiel de fret ferroviaire entre Pau, Canfranc et Saragosse si le tronçon entre Bedous et Canfranc devait être rouvert à la circulation. Nous arrivons à la conclusion qu'un maximum de 500 000 à 600 000 tonnes de fret annuel pourrait transiter par la voie ferrée si celle-ci était électrifiée et 200 000 à 250 000 tonnes seulement en cas de traction Diesel comme prévu actuellement. M. Rousset nous a écrit, en avril, qu'il nous proposerait une réunion sur le sujet. Nous attendons toujours alors que la Région et le CRELOC font état de nouvelles études plutôt favorables dont nous n'avons toujours pas connaissance.
- ❑ La situation de l'aéroport de Pau-Pyrénées nous inquiétait déjà en 2019. Fin mars, nous avons remis un travail sur le sujet à la CAPBP. La crise sanitaire affecte très fortement le trafic aérien mais nous ne connaissons pas les intentions de la CAPBP et du Syndicat Mixte en charge à ce sujet.
- ❑ La Commission Economie numérique a poursuivi son travail d'observation du déploiement du Très Haut Débit (THD) dans le Département, en liaison avec le Directeur de La Fibre 64 et en associant des élus municipaux. Une coopération fructueuse s'est nouée avec l'association « Du Béarn aux Grandes Ecoles » (DBGE) sur l'intérêt du télétravail dans des Tiers Lieux pour retenir et attirer des compétences sur notre territoire.
- ❑ La communication est un domaine dans lequel nous avons obtenu de bons résultats : une bonne douzaine d'articles consacrés à nos actions, essentiellement dans la presse locale, sans parler des répliques (venues d'EELV Béarn, de PHBE ou du CRELOC), et deux Tribunes publiées par La République des Pyrénées. Une troisième Tribune, co-signée par BAP et DBGE, vient de paraître ce mois-ci dans Sud Ouest et La République. Très régulièrement la revue de presse française et espagnole est actualisée sur notre site Internet grâce à la vigilance d'Isabelle Livet.

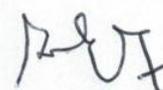
En 2021, nous nous concentrerons sur la préparation du prochain Contrat de Plan Etat-Région (CPER) relatif à la période 2022-2027 dans le contexte des prochaines élections cantonales et régionales. La RN 134 entre Oloron et le tunnel du Somport, avec les différentes déviations non réalisées et les inquiétudes sur la déviation de Gabarn-Gurmençon dont le bouclage financier tarde trop à se concrétiser, sera au cœur de ces préoccupations. Nous poursuivrons nos actions pour que le projet de route directe entre Lescar et Oloron soit relancé. Dans les deux cas nous nous appuyerons sur des consultations de riverains de la RN 134 (comme celle menée par la Commune de Gurmençon) et d'entreprises de toutes tailles pour lesquelles la route directe Lescar-Oloron constitue une nécessité et un atout et qui sont disposées à le faire savoir publiquement.

L'avenir de notre territoire ne saurait être déterminé par une minorité, bruyante certes mais non représentative des intérêts de ceux qui vivent au quotidien l'insécurité et les nuisances routières à leur porte et des intérêts opérationnels et économiques du tissu d'entreprises qui emploient des milliers de personnes.

Toutes nos actions et des informations sur ces domaines peuvent être trouvées et suivies sur notre site <https://bap-europe.com> (avec le questionnaire mentionné plus haut, les revues de la presse quotidienne française et espagnole) et sur les comptes Facebook <https://facebook.com/bap.europe> et Twitter <https://twitter.com/BAPbearn> de l'association.

C'est pourquoi, forts du fidèle soutien que vous nous apportez et afin de persévérer dans nos actions, nous vous invitons à nous adresser votre cotisation pour l'année 2021 à l'aide du bulletin ci-joint.

Vous en remerciant par avance, nous vous adressons, Chers adhérentes, chers adhérents, nos plus reconnaissantes et cordiales salutations.



Michel LE GALL
Président de BAP